

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le jeudi 11 décembre 2014, le comité syndical n'a pas réuni le quorum.

Une deuxième convocation en date du 12 décembre 2014 a été envoyée. Le Comité syndical s'est réuni le jeudi 18 décembre 2014 à 14 heures 30.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte

Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération

Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD

Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD

Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD

Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

Etaient absents excusés :

Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale

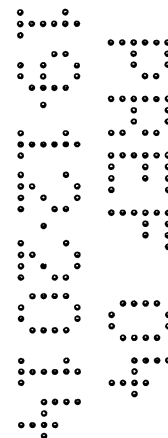
Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale

Monsieur René MASSETTE, Conseiller général

Monsieur Ambroise MAZAL, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération

Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA



Délibération n° D-2014-28 (18/12/2014)

OBJET : Opérations administratives et comptables suite à un sinistre

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2014 ;

Exposé des motifs –

Le 11 septembre 2014, le Conservatoire a été victime d'un vol de matériels informatiques et d'instruments énumérés dans l'annexe ci-jointe.

Certains biens dérobés appartiennent à l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire de Manosque et à un agent du Conservatoire.

Suite à ce sinistre, il est nécessaire de sortir les biens volés de l'inventaire.

La garantie vol couvre également les biens appartenant à des tiers. Lorsque la MAIF aura procédé à l'indemnisation de ces instruments et matériels, le conservatoire devra procéder au reversement des sommes au profit des propriétaires.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

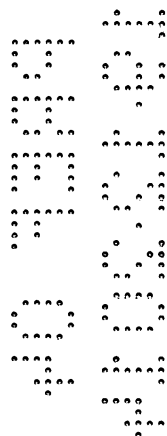
d'approuver la sortie de l'inventaire des biens volés récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Compte	N° inventaire	Fin d'amort.	Désignation	Valeur d'acquisition	Motif
2188	2010/08	2012	2 logiciels FINALE	398,00	vol
2188	2012/05	2022	Appareil photo numérique CANON 60D + sac + carte mémoire 4 GO	1 498,98	vol
2183	2012/06	2017	Ecran 24"LED + clavier + souris	345,64	vol
2183	2012-28	2017	Portable TOSHIBA satellite complet + écran 15,6"LED/WIFI	1 155,34	vol
2183	2013-05	2018	Unité centrale FUJITSU P400 avec window 8 PRO	596,80	vol
2188	2002-14	non	Contrebasse COSI 4 cordes + housse	2 889,54	vol
2188	2012-31	2022	Contrebasse 1/2 + housse + archet + cordes	1 740,00	vol
2183	2004-12	non	Armoire à rideaux 5 étagères. Système d'ouverture fracturée et donc inutilisable	585,56	vandalisée

d'approuver le reversement des sommes indemnisées par la MAIF au profit des propriétaires des instruments et matériels énumérés ci-dessous :

Quant.	Désignation	Valeur d'achat	Propriétaire
1	Clarinette Buffet Crampon Evette n° 202738 appartenant à l'APEC	800,00	APEC Manosque
1	Clarinette Buffet Crampon Evette n° 201074 appartenant à l'APEC	800,00	APEC Manosque
1	tablette numérique graphique appartenant à Marydo SEBBEN	180,00	Marie-Dominique SEBBEN
1	Objectif appareil photo appartenant à Marydo SEBBEN	569,90	Marie-Dominique SEBBEN

d'autoriser le Président du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.



Fait et délibéré à Digne les Bains, le 18 décembre 2014.

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

- Annexe -

Liste des biens volés ou abîmés appartenant au Conservatoire et prestation de réinstallation informatique

Biens à sortir de l'inventaire					
Compte	N° inventaire	Fin d'amort.	Désignation	Valeur d'achat	Motif
2188	2010/08	2012	2 logiciels FINALE	398,00	vol
2188	2012/05	2022	Appareil photo numérique CANON 60D + sac + carte mémoire 4 GO	1 498,98	vol
2183	2012/06	2017	Ecran 24"LED + clavier + souris	345,64	vol
2183	2012-28	2017	Portable TOSHIBA satellite complet + écran 15,6"LED/WIFI	1 155,34	vol
2183	2013-05	2018	Unité centrale FUJITSU P400 avec window 8 PRO	596,80	vol
2188	2002-14	non	Contrebasse COSI 4 cordes + housse	2 889,54	vol
2188	2012-31	2022	Contrebasse 1/2 + housse + archet + cordes	1 740,00	vol
2183	2004-12	non	Armoire à rideaux 5 étagères. Système d'ouverture fracturée et donc inutilisable	585,56	vandalisée
Hors inventaire			Basson Sonora Fagott n° 12192 n° de série 135712 ne figure pas dans l'inventaire	3 339,40	vol
			Batterie portable HP8	100,46	vol
			Intervention d'une entreprise d'informatique pour la remise en service des postes	1 558,80	
TOTAL				14 208,52	